

# NEWS

# SOLIDARNOSC

ISSN 0771-9388

Bi-mensuel

Date : 1e 30 juin 1986

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, ave. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

No : 71

UN REPRESENTANT du Bureau de Coordination a participé à la 72ème Session Générale de l'Organisation Internationale du Travail à Genève. Jerzy Milewski y a lu le message suivant ainsi que la lettre de Lech Walesa, lors de la réunion du Groupe des Travailleurs de l'OIT qui s'est tenu le 16 juin, jour du 10ème anniversaire du massacre de Soweto en Afrique du Sud.

En ces jours, nous sommes profondément touchés par les récents développements en Afrique du Sud. Au nom de NSZZ "Solidarnosc" qui continue de représenter la majorité des travailleurs de Pologne, je souhaite à cette réunion exprimer notre réelle solidarité avec la majorité des travailleurs noirs d'Afrique du Sud dans leur lutte pour les droits humains et syndicaux fondamentaux, combat qu'ils entendent mener pacifiquement mais où ils sont prêts à mourir.

Nous nous sentons particulièrement proches de cette lutte contre la répression systématique, contre la violence d'état, contre les meurtres institutionnalisés. Lech Walesa et l'évêque Desmond Tutu ont tout deux reçu le prix Nobel de la Paix, illustrant les aspirations à la paix de la majorité des peuples polonais et sud-africain - une paix brisée non par le peuple mais bien par l'injustice.

Sans justice, il ne peut y avoir de paix; sans pleins droits humains et syndicaux, il ne peut y avoir de paix. Sur cette base, "Solidarnosc" adresse des mots d'encouragement et de solidarité à la COSATU et à la CUSA, dont les leaders sont actuellement emprisonnés. Nous protestons contre l'imposition de la loi martiale par le régime sud-africain et nous nous associons pleinement à la protestation que le Groupe des Travailleurs de l'OIT envoie au gouvernement sud-africain.

Nous avons également connu la loi martiale en Pologne. Elle s'est achevée formellement il y a trois ans mais elle perdure dans la pratique. Notre syndicat est interdit et environ 300 syndicalistes sont aujourd'hui emprisonnés. Vous n'êtes pas sans savoir que Zbigniew Bujak, un des principaux leaders de "Solidarnosc", a été arrêté récemment, de même que quelques collègues. Il a cependant été déjà remplacé dans nos structures de sorte que nos activités se poursuivent sans interruption. La répression ne détruira pas "Solidarnosc" et nous comptons sur l'appui international et la solidarité syndicale internationale pour exiger la libération de nos amis emprisonnés.

Je vais à présent vous lire un message du président de notre syndicat, Lech Walesa, écrit avant les arrestations.

Voilà déjà la 5ème année consécutive où il n'y aura pas de réel représentant des travailleurs polonais à la Session Générale de l'Organisation Internationale du Travail. En tant que président élu par le 1er Congrès de NSZZ "Solidarnosc", le plus important syndicat polonais, et en tant que délégué des travailleurs polonais à la Session générale de l'OIT en 1981, je souhaite affirmer qu'une telle situation nuit à la Pologne et qu'elle ne peut être indifférente à l'opinion publique internationale.

NSZZ "Solidarnosc" à laquelle les autorités, en violation des conventions n° 87 et 98 de l'OIT ratifiées par la Pologne, dénie le droit à l'existence légale, demeure l'organisation la plus représentative des travailleurs polonais. La majorité du monde du travail de Pologne refuse de rejoindre les "nouveaux" syndicats créés par les autorités et attend la restitution à "Solidarnosc" de ses droits reconnus.

En exigeant l'application des conventions n°87 et 98 de l'OIT que nous avons inscrites en annexe à notre statut, nous demandons le rétablissement dans notre pays des principes du pluralisme syndical. Nous sommes prêts à reconnaître tout syndicat qui accepterait ces principes. En 1981, à la Session de l'OIT, je ne représentais pas la seule "Solidarnosc" mais aussi les syndicats de branches, les syndicats autonomes et le syndicat des instituteurs polonais; des représentants de ces syndicats composaient la délégation polonaise. Les contacts avec ces syndicats qui en 1982, ont été délégalisés comme "Solidarnosc", se sont maintenus. Au cours des dernières années, nos centrales syndicales ont demandé ensemble le rétablissement des principes du pluralisme syndical en Pologne et sont intervenues pour la défense des intérêts sociaux des travailleurs polonais et en défense des personnes réprimées.

Je dois indiquer avec la plus grande inquiétude qu'actuellement la situation matérielle et sociale des travailleurs polonais et de leur famille ne cesse d'empirer. Les modifications de la législation du travail et de la politique sociale constituent une menace supplémentaire. Les prisons renferment des centaines de militants et de membres de NSZZ "Solidarnosc" privés de liberté pour avoir poursuivi leur action syndicale. La

4° P. 12007



non-violente des travailleurs polonais pour le respect de leurs droits et que la CMT accorde toute sa confiance et son soutien à "Solidarnosc" en Pologne et à son Bureau de Bruxelles.

LES SECRETARIATS Professionnels Internationaux ont adressé un télégramme au Général Wojciech Jaruzelski protestant vigoureusement contre l'arrestation de Zbigniew Bujak. Le message signé par les Secrétaire-Généraux de 15 SPI réunis à Genève le 18 juin, demande la libération immédiate de Bujak, Wladyslaw Frasyniuk, Tadeusz Jedynek, Bogdan Lis et de tous les autres leaders et militants de NSZZ "Solidarnosc" emprisonnés et de tous les détenus de conscience en Pologne. Ils demandent également la levée de l'interdiction de "Solidarnosc" et le plein respect des droits syndicaux, selon les conventions de l'OIT.

LE JOURNAL indépendant Zwiasek (le syndicat) a mené une série d'interviews de membres des comités clandestins d'entreprises (TKZ) de NSZZ "Solidarnosc" de différentes entreprises de la région de Varsovie. Dans l'interview suivante, répondent deux membres (un électricien-EL- et un chimiste-CH) des TKZ de petites entreprises où la poursuite d'activités syndicales indépendantes est plus risquée encore que dans des grandes usines, comme Ursus par exemple.

ZW: Quatre ans ont passé depuis que notre syndicat a perdu la possibilité d'agir légalement. "Solidarnosc" poursuit ses activités mais dans la clandestinité. Peut-on dans ces conditions remplir les fonctions d'un syndicat?

EL: Je pense que les TKZ sont nécessaires, utiles même s'il n'y a pas de structure formelle. L'avenir du syndicat se joue sur le terrain des entreprises. Les gens doivent savoir qu'il y a des militants pour qui "Solidarnosc" n'est pas éteinte, qu'ils n'ont pas baissé les bras après le 13 décembre 1981. Je pense que le mandat de confiance que nos collègues nous ont donné ne peut être mis dans un tiroir. Nous devons répéter notre choix, maintenant surtout que les temps sont difficiles.

CH: Voici quelques raisons justifiant l'activité des TKZ. Premièrement, le TKZ constitue un facteur limitant les décisions arbitraires des directions d'entreprises qui doivent compter avec la possibilité d'une réaction organisée en cas de violation des droits ouvriers. Deuxièmement, le TKZ représente l'institution qui doit remplir, même non-officiellement, les fonctions du syndicat. Troisièmement, le TKZ fournit les informations sur l'action dans les autres entreprises et les structures supérieures. Quatrièmement, le TKZ a une influence psychologique sur le personnel, brisant le sentiment d'indifférence et la passivité des travailleurs.

ZW: Quelle est l'action quotidienne des TKZ de vos entreprises?

EL: Le TKZ de mon entreprise est un groupe de militants poursuivant le travail des Commissions d'Entreprises de "Solidarnosc", dans la mesure des possibilités actuelles. Nous distribuons les journaux indépendants et les livres du "second circuit" (hors

censure, clandestin) comme Tygodnik Mazowsze, KOS, Wola, Sektor, Baza et bien sûr, Zwiasek. Nous récoltons régulièrement les cotisations parmi les membres. A partir des fonds rassemblés, nous versons des aides, des allocations; nous finançons la presse. Entre autres formes d'actions, on peut encore citer l'affichage et la distribution de tracts dans l'entreprise et en ville. Nous organisons aussi notre participation aux différentes manifestations-anniversaires.

CH: L'action de notre TKZ est du même ordre. L'action sociale: paiement d'allocations, d'aides, de compléments de pension, l'aide matérielle et juridique. D'autre part, la collecte des cotisations, la distribution de journaux et de livres, l'organisation d'une bibliothèque d'entreprise rassemblant la presse indépendante et des cassettes, distribution de billets pour des spectacles culturels, participation aux manifestations et anniversaires.

ZW: Quelle est l'attitude des TKZ en cas de conflit entre la direction de l'entreprise et le personnel?

EL: Nous n'avons pratiquement pas eu de grands conflits. Quand un cas concret se présente, nous essayons d'en connaître les causes, de transmettre l'information au personnel et par cette voie, faire pression sur la direction.

CH: Nous effectuons des interventions non-officielles, mais efficaces, afin de défendre le travailleur contre des décisions arbitraires.

ZW: Publiez-vous votre propre journal?

EL: Non. Les journaux édités par les structures ou la Région sont suffisants. La publication d'un journal dans une petite entreprise serait très difficile.

CH: Nous, non plus. Dans une usine d'une centaine de personnes, l'information orale est suffisante. Les éditeurs du journal d'une petite entreprise pourraient être rapidement reconnus, licenciés, poursuivis; ce qui réduirait encore le nombre des militants.

ZW: Quel est le sentiment du personnel par rapport au TKZ? Quel est l'avenir de "Solidarnosc" au niveau de l'entreprise?

EL: L'attitude du personnel à l'égard de notre action est positive. Nous sommes soutenus. Jamais nous n'avons été critiqués après une action d'affichage ou de distribution de tracts. Aussi longtemps que nous seront appuyés par le personnel, nous considérerons que notre action sociale a un sens.

CH: 15-20% environ du personnel soutient activement l'action du TKZ et paie régulièrement les cotisations. 50% sont des sympathisants passifs. Le reste est soit indifférent, soit opposé (c'est là le pourcentage le plus faible). Quant à l'avenir, les structures clandestines d'entreprises fonctionnent depuis si longtemps qu'on peut les considérer comme durables. Notre action est un peu cependant "un secret de polichinelle": chacun sait un peu ce qui se passe, même la direction qui préserve les apparences et fait semblant de ne rien savoir. Le nombre de personnes impliquées ne s'est pas élevé mais on peut dire qu'elles ne quitteront pas nos rangs. Les sympathisants constituent une réserve à laquelle on pourra faire appel.

UNE FOULE s'est rassemblée à Varsovie le 25 juin pour célébrer le 10ème anniversaire des grèves ouvrières de Ursus et de Radom. La police avait entouré le site de Ursus, autorisant seulement trois personnes à déposer des fleurs devant le mémorial. La police a également interpellé plusieurs dizaines de participants. 3.000 personnes se sont rassemblées, d'autre part, à Radom; 30 ont été arrêtées par la police.

ENVIRON 30 sympathisants de "Solidarnosc" ont été arrêtés dans le village de Juszczyn le 14 juin, parmi eux, Anna Walentynowicz dont le licenciement des chantiers navals de Gdansk avait entraîné les grèves conduisant à la création de NSZZ "Solidarnosc" en août 80. Le groupe s'était rendu dans ce village pour fêter un prêtre connu pour son soutien à "Solidarnosc".

SIX PERSONNES ont été jugées après avoir été arrêtées par la police dans le quartier de Zoliborz (Varsovie) le 12 juin. Elles étaient accusées d'impression et détention de presse indépendante. Wlodzislaw Chrabowski a été condamné à 18 mois de prison ferme; Maria Chmielewska à 18 mois de prison avec sursis et 300.000 zl d'amende. Anna Szymanska, Krystyna Rolecka, Anna Ciupa et Michal Marczewski ont été condamnés à un an de prison avec sursis et des amendes allant de 100.000 à 200.000 zl.

PIOTR NIEMCZYK et Jacek Czaputowicz, membres emprisonnés du mouvement "Paix et Liberté", accusés, à l'origine d'après l'article 276, de participation à une organisation illégale, sont à présent poursuivis selon l'art. 132, soit création et direction d'une organisation illégale. Leur dossier a été confié au tribunal militaire.

UN CENTRE INDEPENDANT d'Etude de l'Opinion Sociale a été créé à Cracovie par NSZZ "Solidarnosc". Il a diffusé dernièrement les résultats de deux enquêtes: "A quel prix et comment vivons-nous?" (réalisée par J. Gadeja) et "Qui soutient Solidarnosc?" (réal. par K. Tuski). Elles portent sur des groupes de 600-700 citoyens, principalement des travailleurs de grandes entreprises.

- 1) 53,9% des personnes interrogées déclarent des revenus nets inférieurs au minimum social et 1/4 sous le minimum biologique;
- 2) ces personnes économisent le plus sur les déplacements, le moins sur l'alimentation et l'habillement; pourtant, 56,7% affirment se nourrir de plus en plus mal et 13% manquer de produits de première nécessité;
- 3) 59,7% déclarent possible d'augmenter ses conditions matérielles d'existence par un séjour de travail à l'Ouest, 38,7% par la création de sa propre entreprise privée, 36,49% par un emploi complémentaire, 8,5% par un meilleur travail à l'usine;
- 4) près de 80% sympathisent résolument avec "Solidarnosc";
- 5) seuls 2% estiment que les autorités acceptent un jour des syndicats indépendants et respecteront leurs engagements;

- 6) 83% estiment que la légalisation du Syndicat ne pourra être acquise par la voie du compromis;
- 7) 63% considèrent que la TKK ne doit pas abandonner la clandestinité;
- 8) seul 1/3 des personnes interrogées s'expriment en faveur de manifestations de masse, alors que 78% se prononcent en faveur de la reconstruction de structures syndicales clandestines; 58% répondent positivement à des lettres de pétitions aux autorités comme forme d'action syndicale et d'opposition;
- 9) 29,5% s'expriment en faveur d'actions de représailles contre les fonctionnaires brutaux de l'appareil de la sécurité et de la justice;
- 10) 69,7% écoutent les radios étrangères en général; la plus populaire est "la Voix de l'Amérique" (19,5%) devant RFE, BBC et RFI;
- 11) seuls 4,2% affirment qu'ils ne reçoivent pas du tout la presse clandestine.

UNE COMMISSION Indépendante sur l'Ecologie a été organisée à Lublin (centre-est de la Pologne) le 2 mai suite à la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et les larges inquiétudes du public par rapport aux réactions laconiques des autorités. Le groupe a manifesté l'intention de fournir au public par tous les moyens possibles le maximum d'informations sur les conséquences de l'accident et sur les mesures à prendre pour protéger l'environnement.

UN GROUPE de trois médecins de l'Association Mondiale d'Aide à la Pologne (82, rue d'Alesia, Paris 75014) a publié le 21 mai un rapport sur l'état de santé des prisonniers politiques en Pologne, suite à une mission d'enquête sur place menée au début du mois. Les médecins écrivent que les conditions dépassent les pires craintes et qu'elles révèlent "l'intention délibérée des autorités de Pologne de détruire la santé physique et mentale des prisonniers". Leur enquête indique que: la faim est devenue un mode de punition, les conditions de détention se sont détériorées, des mesures sévères ont été prises pour prévenir toute communication entre les cellules, les visites sont également devenues un moyen de pression et de punition. Pour les soins médicaux, le rapport indique que les prisonniers demandant des soins sont menacés et sont souvent sujets à de procédures disciplinaires; leurs défenseurs sont même parfois menacés. Quant à la torture, les médecins signalent que les actes de violence et les coups commencent dès l'arrestation et touchent même parfois des membres de la famille. Plus loin, ce rapport contient une liste des prisonniers politiques et de leur état de santé, une liste des médecins emprisonnés en danger, une liste des familles de prisonniers dans le besoin et des demandes d'intervention et de soutien à adresser au Ministre de la Justice (al. Ujazdowskie 9/11, Varsovie 00567) et au Colonel Wrona, directeur des prisons, même adresse.

SOURCES: International Herald Tribune 25.06.86; Le Soir 25.06.86; PWA 11.05.86; Uncensored Poland News Bulletin 17.06.86; Wola 21.04.86; Zwiazek 21.03.86.